

Des rivières en « bon état » pour 2015 ?

En 2008, je donne mon avis !

Tous acteurs de nos fleuves et de nos rivières, en 2008, je donne mon avis !

Pour atteindre le « bon état », nous devons réfléchir à quelles politiques mettre en place au niveau local et au niveau du bassin ? Quel prix sommes-nous prêts à consentir et qui doit payer quoi ? Comment arbitrer entre les différents usages de l'eau ? **En 2008, le Comité de Bassin proposera un plan de gestion pour le bassin Loire Bretagne (le S.D.A.G.E) et des mesures à mettre en œuvre. Vous pourrez alors débattre et donner votre avis !**

C'est quoi, le S.D.A.G.E. ?

Le S.D.A.G.E. (Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux) **définit les grandes orientations de la gestion de l'eau et les règles à respecter** au niveau du bassin Loire Bretagne. Il concrétise nos engagements collectifs pour atteindre le « bon état » des eaux. C'est un document très important puisqu'il oriente directement les décisions administratives et indirectement nos agissements privés qui ont un impact sur l'eau et les rivières.

Pourquoi gérer l'eau au niveau du bassin Loire Bretagne ?

Le bassin Loire Bretagne c'est le bassin hydrographique de la Loire et de ses affluents. **Onze millions et demi d'habitants y vivent, reliés par leurs rivières et donc dépendants les uns des autres. C'est pourquoi la gestion de l'eau doit se faire collectivement et de façon solidaire au niveau du bassin.**

Qui s'occupe de tout ça ?

Le **Comité de bassin Loire Bretagne**, composé d'acteurs de l'eau (Etat, usagers et collectivités), définit la politique à mettre en œuvre au niveau du bassin dans le cadre de la Directive Cadre Européenne et de la Loi sur l'eau. L'**Agence de l'Eau Loire Bretagne**, établissement public, organise la solidarité de bassin : elle collecte des taxes sur les consommations d'eau et les pollutions et investit cet argent dans des projets de dépollution et de restauration des rivières.

Pourquoi donner votre avis ?

- Il s'agit de la gestion de notre patrimoine naturel ;
- Des fonds publics importants sont engagés (taxe de la facture d'eau) ;
- Sans l'implication de tous il sera très difficile d'atteindre le « bon état », car nos actions de tous les jours ont des conséquences sur l'eau. **Il s'agit d'un véritable choix de société** : la politique à mettre en œuvre doit être acceptée par tous.

Le bassin Loire Bretagne et son réseau hydrographique



SOS Loire Vivante

www.monavissurleau.org

Avec le soutien de :

